



CYCLE DE VIE DES PRODUITS CURTIS INSTRUMENTS

Les usines Curtis sont certifiées ISO 9001 et non 14001. Cependant le groupe Curtis a toujours maintenu un engagement de maîtrise de conception et de fabrication afin de préserver un environnement de travail optimal tout en garantissant une qualité de produits ayant pour but de promouvoir une industrie propre et saine par du matériel indispensable au fonctionnement de machines et d'outils électroniques non polluants.

Cela se traduit notamment par l'engagement de la maison-mère et de certaines filiales dans une démarche iso 14001 afin de réduire l'impact environnement concernant entre autre les produits fabriqués par le groupe.

Ainsi nous pouvons d'un commun accord entre ces différents bureaux, proposer des solutions en adéquation avec notre démarche iso 14001 : 2015 quant au cycle de vie de nos produits et les solutions optimales de recyclage.

Voici donc la solution préconisée par Curtis France :

Curtis France, dans le cadre de la norme iso 14001 : 2015 se charge de collecter via un container DEEE en vue d'une optimisation de recyclage avec la société Veolia Triade Environnement, les produits défectueux ou périmés (*nous ne sommes malheureusement pas en mesure de procéder à une collecte globale des produits usagers auprès de nos clients de par la taille de notre structure*).

Nous suggérons donc à l'ensemble de nos partenaires clients de procéder de la même manière et de mettre en place un bac de collecte DEEE au sein de leur établissement.

Ce bac étant susceptible de recueillir nombre de déchets recyclables tels que : le matériel informatique (écran, souris, clavier, imprimante...), les téléphones (fixes ou mobiles), les piles, les chargeurs, les batteries, le petit électroménager, l'outillage électroportatif, les appareils de mesure, les ventilateurs.... Hors déchets dangereux, liquides, infectieux, radioactifs ou explosifs.

De ce fait l'ensemble des produits vendus par la société Curtis Instruments peut faire l'objet d'une collecte DEEE et d'un recyclage en conséquence.

